

La police utilise les empreintes des cadavres pour débloquent les iPhone

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES <i>.fr</i>	 LE NET EXPERT RGPD CYBER MISES EN CONFORMITE	 LE NET EXPERT SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 iPhone X		La police utilise les empreintes des cadavres pour débloquent les iPhone			

Plusieurs sources dans les autorités policières américaines ont admis à Forbes utiliser les empreintes des corps pour débloquent les iPhone grâce au Touch ID, dans le cadre d'une enquête criminelle.

La police cherche maintenant à savoir comment ils peuvent utiliser la reconnaissance faciale Face ID pour pirater les téléphones des suspects.

Bob Moledor, spécialiste judiciaire au FBI, a déclaré à Forbes que la première utilisation connue du Touch ID dans une enquête criminelle remonte à 2016, après l'attaque terroriste dans l'université d'Etat de l'Ohio d'Abdul Razak Ali Artan, abattu ensuite par un policier. Moledor a confirmé qu'un agent du FBI a placé l'index du décédé sur son iPhone dans le but d'accéder à son téléphone et de révéler davantage d'informations sur ses motivations.

Malheureusement, la tentative a été infructueuse car, pendant que le FBI demandait l'autorisation pour accéder au téléphone, il s'est éteint, ce qui signifie qu'un code était également nécessaire...[lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ?

Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *La police utilise les empreintes des cadavres pour débloquent les iPhone*

RGPD : Comment gagner la confiance des clients ?

 Denis JACOPINI UNE CARTE BANCAIRE ANTI-FRAUDE ? QUI PAIERA L'ADDITION ? vous informe	RGPD : Comment gagner la confiance des clients ?
--	--

L'entrée en vigueur imminente du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), en mai 2018, va considérablement modifier la façon dont les entreprises gèrent, stockent et sécurisent les données de leurs clients. Destiné à unifier les politiques de protection des données des différents pays européens, il prévoit en effet plusieurs points essentiels parmi lesquels le droit à l'oubli, un profilage client plus restreint, plus de transparence sur l'utilisation des données et l'obligation de faire part dans les 72 heures de toute violation constatée.

L'année écoulée a été marquée par plusieurs grosses affaires de violation de données, telle que la cyberattaque d'Uber, qui ont mis sur le devant de la scène les questions de confidentialité et de sécurité des données client. Sensibilisés par ces événements, les consommateurs souhaitent plus que jamais être rassurés au sujet de la protection de leurs informations personnelles. Ainsi, à en croire une récente étude réalisée par l'ICO*, 80 % des Britanniques ne font pas confiance aux organisations à cet égard. Si cette méfiance s'explique en partie par une mauvaise compréhension de l'utilisation qui est faite de leurs données, comme chez 92 % des sondés, le besoin de transparence est évident. La confidentialité des données, plus qu'un simple détail annexe, doit véritablement être intégrée à la structure même de l'entreprise.

En permettant aux organisations de prouver qu'elles ne prennent pas à la légère les données qui leur sont confiées et qu'elles n'utiliseront ces dernières que pour améliorer la relation qu'elles entretiennent avec leurs consommateurs, le RGPD va certainement favoriser la confiance et l'engagement client.

C'est en effet toute la relation client qui va changer et se renforcer : en ayant la possibilité de donner (ou non) son consentement quant à la possession et à l'utilisation de ses données par l'entreprise, la finalité de cette utilisation, la durée de stockage, le lieu de traitement et le recours dans la prise de décision automatisée, entre autres, le consommateur sera désormais beaucoup plus impliqué. Il sera aussi plus enclin à poursuivre sa relation avec les marques qui auront rapidement devancé l'appel du RGPD...[lire la suite]



LE NET EXPERT

- **ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX ⇒ MISE EN CONFORMITÉ)**
 - ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
 - CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES
 - IDENTIFICATION DES RISQUES
 - ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)
 - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
 - SUIVI de l'évolution de vos traitements
 - FORMATIONS / SENSIBILISATION :
 - CYBERCRIMINALITÉ
 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
 - À LA FONCTION DE DPO
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
 - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
 - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
 - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



Contactez-nous



Réagissez à cet article

Source : *Comment Tirer Parti Du RGPD Pour Améliorer La Relation Client ?* | Forbes France

Cadeaux de Noël : Comprendre les risques liés aux objets connectés, c'est déjà commencer à se protéger



Cadeaux de Noël : Comprendre les risques liés aux objets connectés, c'est déjà commencer à se protéger

Les années passent et les scandales de sécurité et de vie privée se succèdent à un rythme qui ne semble pas réduire. L'un des secteurs des technologies de l'information semble concentrer la plupart des problèmes : les objets connectés

Récemment, la CNIL a pointé du doigt des jouets connectés a priori inoffensifs. Le problème ? Ces poupées, équipées de caméra, d'un micro et d'un haut-parleur constituent un cheval de Troie idéal pour n'importe quelle personne malveillante. Ok, mais ont-elles été l'objet d'un piratage ? Pas encore mais un produit similaire s'est récemment fait pirater causant la publication d'un peu plus de 2 millions de messages intimes sur Internet.

Avant de céder à la panique et de déménager dans un joli mais vieux corps de ferme dans le Vercors, quelques ajustements semblent nécessaires...[lire la suite]

LE NET EXPERT

- **ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX ⇒ MISE EN CONFORMITÉ)**
 - ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
 - CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES
 - IDENTIFICATION DES RISQUES
 - ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)
 - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
 - SUIVI de l'évolution de vos traitements
 - **FORMATIONS / SENSIBILISATION :**
 - CYBERCRIMINALITÉ
 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
 - À LA FONCTION DE DPO
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
 - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
 - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
 - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

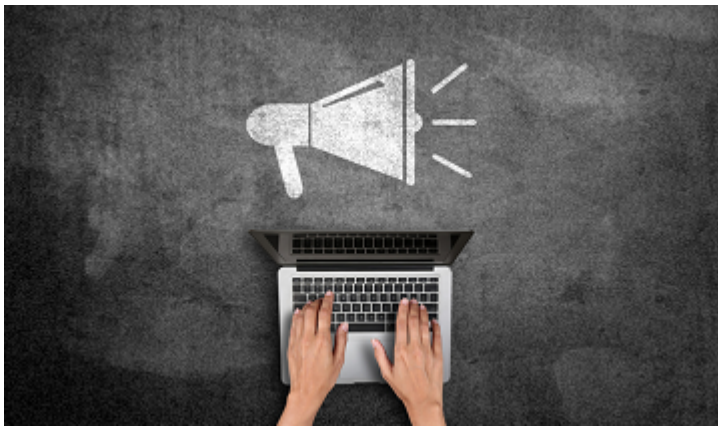
[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Comprendre les risques liés aux objets connectés, c'est déjà commencer à se protéger – Tech – Numerama*

Cybermenaces : Quelques signaux d'alerte à connaître



Cybermenaces
: Quelques
signaux
d'alerte à
connaître

Un email, une pièce jointe... une infection informatique. Le scénario est désormais classique : qu'il s'agisse d'une PME ou d'une entreprise de plus grande taille, l'erreur humaine est à la base de 75% des problèmes de sécurité.

En quelques années, la cybermenace est passée du statut de vague thème de fiction à un celui de vrai sujet de préoccupation pour l'entreprise – exemples concrets à l'appui. Il est indispensable que les collaborateurs soient formés à décrypter en amont les signaux d'alerte, d'autant qu'ils sont souvent les premiers vecteurs de propagation.

Un chiffre plutôt qu'un long discours : 80% (NDLR en approche des 90%) des infections arrivent par e-mail tandis que, le plus souvent, l'infection se déclenche par téléchargement d'une pièce jointe – le mode de diffusion de prédilection des rançongiciels.

Un e-mail malveillant a :

1. Un expéditeur mystère
2. Un objet très alarmiste
3. Une pièce jointe inattendue
4. Une demande inhabituelle
5. Un site inconnu, soi-disant sécurisé
6. Quand c'est trop beau pour être vrai

[lire la suite]

LE NET EXPERT

- ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX ⇒ MISE EN CONFORMITÉ)
 - ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
 - CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES
 - IDENTIFICATION DES RISQUES
 - ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)
 - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
 - SUIVI de l'évolution de vos traitements
 - FORMATIONS / SENSIBILISATION :
 - CYBERCRIMINALITÉ
 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
 - À LA FONCTION DE DPO
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
 - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
 - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
 - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRETFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contenus, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Cybermenaces : 6 signaux d'alerte à connaître*

Le bitcoin, une catastrophe écologique ?



La lumière est faite sur le fonctionnement de ces monnaies virtuelles, suscitant de vifs débats autour de la question de la potentielle bulle spéculative en train de se former. Critiqué pour son instabilité et ses liens avec le Darknet, le Bitcoin soulève désormais l'indignation des défenseurs de l'environnement.

Et si l'émergence de cette nouvelle monnaie pour certains spécialistes inaugurerait comme l'avènement du système monétaire international tertiaire à partir des efforts d'économie d'énergie que les pays du globe tentent de mettre en œuvre ?

Economie vs. écologie !

Générée par l'utilisation d'ordinateurs très puissants, la cryptomonnaie est particulièrement énergivore. On parle parfois quelques années de la décarbonation des données, des moteurs de recherche mais celui du Bitcoin, de l'étherium et des autres monnaies virtuelles serait bien pire. Le système de ces monnaies se base sur un fonctionnement pair-à-pair : les personnes qui effectuent des transactions dans ces monnaies sont à la fois client et serveur. Pour utiliser le Bitcoin, il faut télécharger un logiciel qui devient ensuite un nœud de l'ensemble du réseau. Chaque transaction doit être vérifiée et validée par les nœuds, avant d'être enregistrée dans un "espace public" (un block) consultable par tous les utilisateurs. L'ensemble de ces "espaces" forme la "blockchain" et sert donc de registre état et infalsifiable à toutes les transactions. Le "mining" (minage en français) définit l'action opérée par certains utilisateurs qui consiste à s'assurer du bon fonctionnement de la chaîne de blocs et la création de nouveaux blocs, donc de nouveaux Bitcoins. Les personnes qui effectuent cela, appelés mineurs, sont rémunérés pour leur contribution au réseau par des Bitcoins.



- **LE NET EXPERT**
 - **ACCOMPAGNEMENT RPOD (ÉTAT DES LIEUX - MISE EN CONFORMITÉ)**
 - ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
 - CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS ET DONNÉES
 - IDENTIFICATION DES RISQUES
 - ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)
 - MISE EN CONFORMITÉ RPOD de vos traitements
 - SUIVI DE l'évolution de vos traitements
 - FORMATIONS / SENSIBILISATION :
 - CYBERCRIMINALITÉ
 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RPOD
 - À LA FONCTION DE VOS
 - **RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)**
 - ORIENTATIONS (Photos, vidéos, fichiers)
 - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
 - EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES / JUDICIAIRES / ADMINISTRATIVES
 - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTÈMES DE VOS ÉLECTRONIQUES

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » et « Cybercriminalité » et est RGPD (Protection des Données et Confidentialité Personnelle).

- Nous en confierons à Denis :**
- Accompagnement** à la mise en place de DPO;
- Formation** (sur sensibilisation) à la « cybercriminalité » (Autorisation UPD 84 8595 86);
- Audit Sécurité** (ISO 27005);
- Expertises techniques** et judiciaires;
- Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mail, contenus, documents de clients;
- Conseils** et conseils de haute expertise.



Source : *Le bitcoin, une catastrophe écologique?* | Fournisseur-Energie : EDF, ERDF, Gaz et Electricité dans votre ville

Mise en garde des utilisateurs de Google Home et autres enceintes « intelligentes »



Mise en garde des
utilisateurs de
Google Home et
autres enceintes «
intelligentes »

Guidée vocalement, une enceinte connectée assiste l'utilisateur dans les tâches de son quotidien. Quels enjeux posent cette technologie au regard de la vie privée des utilisateurs ?

Qu'est-ce qu'une enceinte connectée dite intelligente ?

Une enceinte connectée « intelligente » est un dispositif équipé d'un haut-parleur et d'un micro qui intègre un assistant vocal. Grâce à cet équipement, l'enceinte est capable d'interagir avec l'utilisateur pour lui délivrer un service suite à une requête vocale. L'assistant est en mesure de répondre à une question, donner la météo, régler le chauffage, activer des lumières, réserver un VTC/Taxi, acheter des billets ...

Le principe général de fonctionnement se caractérise par 4 grandes étapes :

Etape 1 – L'utilisateur « réveille » l'enceinte à l'aide d'une expression clé (« Hey Snips » / « Ok Google » / « Hey Alexa »).

Etape 2 – L'utilisateur énonce sa requête.

Etape 3 – La parole prononcée est automatiquement transcrite en texte puis interprétée afin qu'une réponse adaptée soit fournie.

Etape 4 – L'enceinte repasse en « veille »

Certaines de ces enceintes enregistrent localement les requêtes de l'utilisateur de manière à lui laisser la maîtrise de ses données (ex. une enceinte connectée avec l'assistant vocal de Snips). D'autres en revanche, envoient ces requêtes dans le cloud, autrement dit sur les serveurs de traitement de la société (ex. Amazon Echo, Google Home...). Dans les deux cas, l'appareil (ou ses serveurs) peut être amené à conserver :

- Un historique des requêtes transcrites afin de permettre à la personne de pouvoir les consulter et à l'éditeur d'adapter les fonctionnalités du service.
- Un historique des requêtes audio afin de permettre à la personne de les réécouter et à l'éditeur d'améliorer ses technologies de traitement de la parole.
 - Les métadonnées associées à la requête comme par exemple, la date, l'heure, le nom du compte...

[...]

Nos conseils

1. Encadrer les interactions de ses enfants avec ce type d'appareils (rester dans la pièce, éteindre le dispositif lorsqu'on n'est pas avec eux) ;
2. Couper le micro / éteindre l'appareil lorsque l'on ne s'en sert pas ou lorsqu'on ne souhaite pas pouvoir être écouté ;
3. Avertir des tiers/invités de l'enregistrement potentiel des conversations (ou couper le micro lorsqu'il y a des invités)
4. Vérifier qu'il est bien réglé par défaut pour filtrer les informations à destination des enfants.
5. Connecter des services qui présentent réellement une utilité pour vous, tout en considérant les risques à partager des données intimes ou des fonctionnalités sensibles (ouverture porte, alarme...) ;
6. Etre vigilant sur le fait que les propos tenus face à l'appareil peuvent enrichir votre profil publicitaire ;
7. Ne pas hésiter à contacter les services supports en cas de questions et, le cas échéant, la CNIL.
8. Se rendre régulièrement sur le tableau de bord pour supprimer l'historique des conversations/questions posées et personnaliser l'outil selon vos besoins. Par exemple, définir le moteur de recherche ou la source d'information utilisé par défaut par l'assistant...[lire la suite]

LE NET EXPERT

:

- ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX → MISE EN CONFORMITÉ)
 - ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
- CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES
 - IDENTIFICATION DES RISQUES
 - ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
 - SUIVI de l'évolution de vos traitements
 - FORMATIONS / SENSIBILISATION
 - CYBERCRIMINALITÉ
 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
 - À LA FONCTION DE DPO
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
 - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
 - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
 - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en Cybercriminalité, Recherche de preuves et en Protection des données personnelles. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDTEFP (Numéro formateur n°93 84 83041 84).



Réagissez à cet article

Source : *Enceintes intelligentes : des assistants vocaux connectés à votre vie privée | CNIL*

Jouets connectés : Dangers pour votre vie privée dit la

CNIL

	Jouets connectés : Dangers pour votre vie privée dit la CNIL
---	---

La Présidente de la CNIL met en demeure la société GENESIS INDUSTRIES LIMITED de procéder à la sécurisation de jouets connectés à destination d'enfants : la poupée « My Friend Cayla » et le robot « I-QUE ».

Le robot « I-QUE » et la poupée « My Friend Cayla » sont des jouets dits « connectés ». Ils répondent aux questions posées par les enfants sur divers sujets tels que des calculs mathématiques ou encore la météo. Les jouets sont équipés d'un microphone et d'un haut-parleur et sont associés à une application mobile téléchargeable sur téléphone mobile ou sur tablette. La réponse est extraite d'Internet par l'application et donnée à l'enfant par l'intermédiaire des jouets.

Alertée, en décembre 2016, par une association de consommateurs sur le défaut de sécurité des deux jouets, la Présidente de la CNIL a décidé de réaliser des contrôles en ligne en janvier et novembre 2017. Elle a par ailleurs adressé un questionnaire en mars 2017 à la société située à Hong-Kong.

Ces vérifications ont permis de relever que la société collecte une multitude d'informations personnelles sur les enfants et leur entourage : les voix, le contenu des conversations échangées avec les jouets (qui peut révéler des données identifiantes comme une adresse, un nom...) mais également des informations renseignées dans un formulaire de l'application « My Friend Cayla App ».

Plusieurs manquements à la loi Informatique et Libertés ont été constatés dont notamment :

Le non-respect de la vie privée des personnes en raison d'un défaut de sécurité

Les contrôleurs de la CNIL ont constaté qu'une personne située à 9 mètres des jouets à l'extérieur d'un bâtiment, peut connecter (ou « appairer ») un téléphone mobile aux jouets grâce au standard de communication Bluetooth sans avoir à s'authentifier (par exemple, avec un code PIN ou un bouton sur le jouet).

La personne située à une telle distance est en mesure d'entendre et d'enregistrer les paroles échangées entre l'enfant et le jouet ou encore toute conversation se déroulant à proximité de celui-ci.

La délégation de la CNIL a également relevé qu'il était possible de communiquer avec l'enfant situé à proximité de l'objet par deux techniques :

- soit en diffusant via l'enceinte du jouet des sons ou des propos précédemment enregistrés grâce à la fonction dictaphone de certains téléphones ;
- soit en utilisant les jouets en tant que « kit main libre ». Il suffit alors d'appeler le téléphone connecté au jouet avec un autre téléphone pour parler avec l'enfant à proximité du jouet.

La Présidente a considéré que l'absence de sécurisation des jouets, permettant à toute personne possédant un dispositif équipé d'un système de communication Bluetooth de s'y connecter, à l'insu des enfants et des propriétaires des jouets et d'avoir accès aux discussions échangées dans un cercle familial ou amical, méconnaît l'article 1^{er} de la loi Informatique et Libertés selon lequel l'informatique « ne doit porter atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques ».

Le défaut d'information des utilisateurs des jouets

Alors que des informations personnelles sont traitées par la société, les contrôleurs de la CNIL ont constaté que les utilisateurs des jouets ne sont pas informés des traitements de données mis en œuvre par la société...[Lire la suite]

LE NET EXPERT

- MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL
- AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE de vos traitements
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
- SUIVI de l'évolution de vos traitements
- FORMATION / SENSIBILISATION :
 - CYBERCRIMINALITÉ
- PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
 - À LA FONCTION DE DPO
- RECHERCHE DE PREUVES (Outils Gendarmier/Police)
 - ORIGINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
 - TELEPHONES (récupération de Photos / SMS)
 - SYSTEMES NUMÉRIQUES
- EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
 - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTEMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en Cybercriminalité, Recherche de preuves et en Protection des données personnelles. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la SOUTEP (Numéro formateur n°93 84 0345 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- PROTECTION DES DONNÉES
- Accompagnement à la mise en place de l'RGPD
- Audit de conformité à la loi Informatique et Libertés (n°93 84 0345 84)
- Audit de conformité ISO 27005
- Expertises techniques et juridiques
- Appréhension, analyse, traitement, gestion des données, systèmes, infrastructures de données
- Appréhension et gestion des risques numériques

Le Net Expert
INFORMATIQUE
Expert en Cybercriminalité

Contactez nous

Réagissez à cet article

Source : *Jouets connectés : mise en demeure publique pour atteinte grave à la vie privée en raison d'un défaut de sécurité | CNIL*

Les drones DJI seraient-ils des espions chinois ?



Les drones DJI seraient-ils des espions chinois ?

Symbole de la prouesse technologique de la Chine, le fabricant chinois de drones DJI (pour Da Jiang Innovations Science et Technology Company) est extrêmement populaire. Ses machines à hélices survolent les plages et les villes du monde entier...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à

caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Plusieurs centaines de sites enregistrent l'intégralité des actions de visiteurs



Une étude menée par des chercheurs de l'université de Princeton montre que des sites très populaires recourent à des scripts qui enregistrent le moindre mouvement de souris.

La pratique s'appelle session replay, littéralement « rejouer une session ». Elle consiste à enregistrer l'intégralité des actions d'un visiteur sur un site Web : les endroits où il clique bien sûr, mais aussi ses mouvements de souris, ce qu'il ou elle tape dans un formulaire de série et à quelle vitesse... Des données qui permettent de « revoir », en vidéo, comment un internaute s'est comporté en reproduisant l'intégralité de sa session sur le site...[lire la suite]

LE NET EXPERT

:

- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL**
- **AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE** de vos traitements
- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
- **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
- **FORMATIONS / SENSIBILISATION :**
 - **CYBERCRIMINALITÉ**
- **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
 - **AU RGPD**
 - **À LA FONCTION DE DPO**
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
 - **ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)**
 - **TÉLÉPHONES** (récupération de **Photos / SMS**)
 - **SYSTÈMES NUMÉRIQUES**
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
 - **TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES**
 - **SÉCURITÉ INFORMATIQUE**
 - **SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES**

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mises en conformité RGPD** ;
- **Accompagnement** à la mise en place de DPO ;
- **Formations** (et sensibilisations) à la **cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- **Audits Sécurité** (ISO 27005) ;
- **Expertises techniques et judiciaires** ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique** ;



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Plusieurs centaines de sites enregistrent l'intégralité des actions de visiteurs*

Plusieurs centaines de sites enregistrent l'intégralité des actions de visiteurs



Une étude menée par des chercheurs de l'université de Princeton montre que des sites très populaires recourent à des scripts qui enregistrent le moindre mouvement de souris.

La pratique s'appelle session replay, littéralement « rejouer une session ». Elle consiste à enregistrer l'intégralité des actions d'un visiteur sur un site Web : les endroits où il clique bien sûr, mais aussi ses mouvements de souris, ce qu'il ou elle tape dans un formulaire de série et à quelle vitesse... Des données qui permettent de « revoir », en vidéo, comment un internaute s'est comporté en reproduisant l'intégralité de sa session sur le site...[lire la suite]

LE NET EXPERT

:

- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL**
- **AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE** de vos traitements
- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
- **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
- **FORMATIONS / SENSIBILISATION :**
 - **CYBERCRIMINALITÉ**
- **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
 - **AU RGPD**
 - **À LA FONCTION DE DPO**
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
 - **ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)**
 - **TÉLÉPHONES** (récupération de **Photos / SMS**)
 - **SYSTÈMES NUMÉRIQUES**
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
 - **TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES**
 - **SÉCURITÉ INFORMATIQUE**
 - **SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES**

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mises en conformité RGPD** ;
- **Accompagnement** à la mise en place de DPO ;
- **Formations** (et sensibilisations) à la **cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- **Audits Sécurité** (ISO 27005) ;
- **Expertises techniques et judiciaires** ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique** ;



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Plusieurs centaines de sites enregistrent l'intégralité des actions de visiteurs*